

LE MAGAZINE **DES LOCATAIRES** DE FINISTÈRE HABITAT

EN APARTÉ

JANV 2024

n°6

TEMPÊTE CIARAN :
**FINISTÈRE HABITAT
MOBILISÉ**

CHAUFFAGE,
**OPTIMISONS
SON UTILISATION**

SAPEURS-POMPIERS

SOUS LES PROJOS

DAVID DRUBBELE,
**UN APPARTEMENT
TREMPLIN**

WWW.FINISTEREHABITAT.FR

 **finistère
habitat**
un engagement constructif

ÇA FAIT UN BAIL 03
Germaine et Jacques, locataires à Kergoalabré à Bannalec

AUTOUR DE CHEZ NOUS 04



À LA LOUPE 06
Véhicules épaves, que faire ?

C'EST CLAIR 07
finisterehabitat.fr, facilitez-vous la vie

FOCUS 08
Le compostage, on s'y met !



TOUT BÉNÉF' 12
Chauffage, optimisons son utilisation

LA BONNE BOÎTE 13
La clause d'insertion sociale : un levier pour l'emploi



SOUS LES PROJOS 14
David Drubbele, un appartement tremplin



RÉSIDENCE 16
À Kervignounen, l'habitat est inclusif



OPPORTUNITÉS 18
Mes enfants peuvent acheter mon logement



FAITES VOS JEUX 19



EN COUVERTURE CE MOIS-CI
DAVID DRUBBELE
Un appartement tremplin
(lire pages 14-15)



Ça vous dit de faire la couverture du PROCHAIN NUMÉRO ?
Envoyez nous un e-mail à enaparte@finisterehabitat.fr



Le médecin de Jacques avait été formel en 1999 : il fallait quitter Paris. Depuis, Jacques et Germaine coulent des jours heureux à Bannalec.

TOUT EST BIEN AGENCÉ

« Nous venons en vacances depuis 1988 à Bannalec chez une belle-sœur, se souvient Jacques. Puis j'ai accumulé les soucis de santé. Où trouver du bon air, une maison de plain-pied ? Ce pavillon de cité était l'idéal. Je marche encore mais... Heureusement, il est conçu pour la circulation d'un fauteuil roulant. »
« Il est agréable à vivre, tout est bien agencé, près du bourg et au calme, confirme Germaine. Et dès qu'on a un souci, Finistère Habitat intervient. J'apprécie de fleurir le jardin. On est vraiment très contents ! »

Germaine et Jacques, 77 ans et 82 ans, locataires à la résidence Kergoalabré à Bannalec
> Chez Finistère Habitat depuis 24 ans.



AUTOUR DE CHEZ NOUS...

TEMPÊTE CIARAN : FINISTÈRE HABITAT MOBILISÉ

Dans la nuit du 1^{er} novembre 2023, la tempête *Ciaran* a sévèrement touché le Finistère : plus de 200 000 habitants et d'importantes infrastructures privés d'électricité et de réseau mobile, de nombreuses routes et voies ferrées bloquées... Le Département s'est mobilisé, ainsi que les équipes de Finistère Habitat. Elles ont été à pied d'œuvre pour apporter des solutions aux situations les plus urgentes, assurer la sécurité de tous les locataires, engager les actions nécessaires à la remise en état et à la sécurisation du parc. Près de 1 000 affaires ont été enregistrées (perte d'ardoises, infiltrations d'eau, chute d'arbres...). Les locataires qui n'auraient pas encore signalé les dégâts (dans leur logement ou leur résidence) sont invités à contacter le Service Relations Clients, en adressant leur demande (avec photos) : relationsclients@finisterehabitat.fr

Finistère Habitat tient à remercier, une nouvelle fois, les entreprises, très réactives, intervenues sur l'ensemble du parc.



ENQUÊTE, AVEZ-VOUS RÉPONDU ?

Vous avez reçu une demande d'enquête OPS (Occupation du Parc Social). Elle est obligatoire, elle permet à l'État de réaliser des statistiques. Si vous n'y avez pas répondu (la date limite était le 10 novembre 2023), faites-le au plus vite : les pénalités sont de 7,62 euros par mois de retard. Vous pouvez la retrouver sur le site finisterehabitat.fr (rubrique « Vous êtes locataires ? », « Vos documents utiles »).

Il faut l'expédier à enqueteops@finisterehabitat.fr ou à Finistère Habitat, Enquête OPS, 6 boulevard du Finistère, CS 33024, 29334 Quimper Cedex. Pour toute question, contactez le Service Relations Clients au 02 29 40 29 40, relationsclients@finisterehabitat.fr.



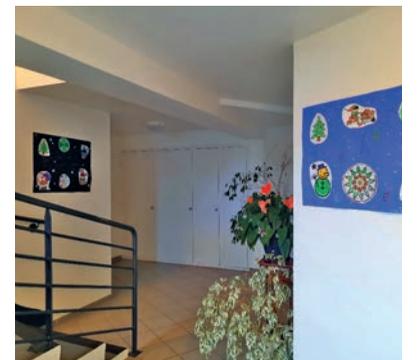
DES ANIMATIONS ET MOMENTS FESTIFS PENDANT LA PÉRIODE DE NOËL

De nombreuses animations et moments festifs ont permis de se réjouir à l'occasion des fêtes de fin d'années tels que :

- **LE « CAFÉ PAPOTE »** : comme régulièrement, les locataires de la résidence des 3 Rivières, à Quimperlé, se sont retrouvés sur le thème de Noël, cette fois-ci, pour partager un goûter et s'échanger des cadeaux.

- **LE GOÛTER DE NOËL** : une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents de la Résidence Duguesclin et Caventou à Landerneau se sont réunis afin de décorer le hall, le sapin et les vitres de la résidence. Après cet atelier, un goûter a clôturé l'après-midi.

- **LES DESSINS DE NOËL** : des dessins réalisés par les élèves de l'école Jean Jaurès à Crozon ont été affichés au sein de la résidence, rue Frère Le Bail. Cette action a permis d'initier un partenariat afin que plusieurs locataires puissent se rendre prochainement au sein de l'école pour échanger avec les élèves.



Échéance de l'attestation d'assurance

La validité de votre attestation d'assurance habitation est arrivée à échéance le 31 décembre 2023 ? Vous devez la renouveler et la transmettre à Finistère Habitat. Vous assurer permet de protéger vos biens et de bénéficier d'un dédommagement lors d'un sinistre. En cas de défaut d'assurance, Finistère Habitat n'assure que le bâti et aucun de vos effets personnels n'est couvert.

Pour expédier votre attestation, vous pouvez :

- La déposer dans l'un des points d'accueil de Finistère Habitat
- L'envoyer par mail à assurances@finisterehabitat.fr
- L'expédier par courrier à : Finistère Habitat - Service Relations Clients, Quimill Résidence Jean Bart CS 10083, 29150 Châteaulin.



LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS : ÇA S'AFFICHE !

Finistère Habitat mène une campagne de sensibilisation et de lutte contre les incivilités. Les objectifs sont de mettre en avant l'importance du respect mutuel, du bien vivre ensemble et de rappeler que les salariés de Finistère Habitat font leur maximum pour accueillir et répondre aux besoins des demandeurs et des locataires. Des affiches sont déployées dans toutes les agences recevant du public ainsi que sur le site Internet de Finistère Habitat.

www.finisterehabitat.fr



VÉHICULES ÉPAVES, QUE FAIRE ?



DES VÉHICULES ÉPAVES STATIONNENT PARFOIS SUR LES PARKINGS. ILS CONSTITUENT UN RISQUE POUR LA SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS.

– RAPPEL
STATIONNER UN VÉHICULE ÉPAVE SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE EST UN DÉPÔT SAUVAGE SANCTIONNÉ (CODE DE L'ENVIRONNEMENT).

– PRATIQUE
DES VILLES DISPOSENT D'APPLICATIONS POUR FACILITER LA DÉCLARATION DE VOITURE ÉPAVE, TELLES QUIMPER (QUIMPER+), LANDERNEAU (LANDERNEAU, MA VILLE)... ON PEUT ÉGALEMENT LE FAIRE EN LIGNE.



Une épave est un véhicule (voiture, scooter...)
• qui n'est plus en état de circuler,
• ou qui est immobile depuis plusieurs semaines,
• ou qui est dangereux.

Il est interdit de laisser un tel véhicule sur le parking de votre résidence :
• il présente des risques pour la sécurité de tous les résidents,
• il occupe une place qui pourrait servir à un locataire,
• il nuit à l'image de la résidence.

Votre véhicule est en panne, que faites-vous ?
Vous devez contacter votre assurance pour connaître la démarche à effectuer.

Vous voyez un tel véhicule ? Vous pouvez :
• contacter directement la gendarmerie ou la police, en indiquant la localisation, le modèle du véhicule, sa plaque d'immatriculation, joindre les photos de la vignette de son assurance et du contrôle technique (sur le pare-brise), qui permettront d'envoyer au propriétaire une mise en demeure de l'évacuer. À défaut, le véhicule sera amené à la fourrière, les frais étant à la charge du propriétaire du véhicule.
• prévenir votre chargé de clientèle et/ou gardien, via le Service Relations Clients au 02 29 40 29 40.

finisterehabitat.fr, facilitez-vous la vie !

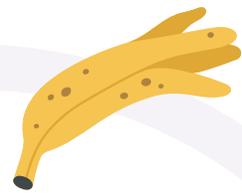
Le site finisterehabitat.fr fourmille de renseignements utiles pour votre quotidien ! Ayez le réflexe de le consulter régulièrement !



FOCUS

LE COMPOSTAGE : ON S'Y MET !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, il faut composter ! Cette mesure fait partie de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui vise à réduire les déchets et à promouvoir le compostage.



Le compostage permet de réduire de **30 %** le volume de nos poubelles : une bonne raison pour s'y mettre !



Composteurs à usage collectif, résidence Duguesclin à Landerneau



“ SI LE COMPOSTAGE EST FAIT CORRECTEMENT, IL NE CRÉE PAS DE NUISANCES ”

Composter, c'est revaloriser

Composter, pour Éric Taussat, maître composteur à Concarneau Cornouaille Agglomération, c'est «réduire le volume des ordures ménagères et revaloriser les déchets tels qu'épluchures, marc de café, restes de repas... Le compostage permet de réutiliser ces déchets biodégradables de cuisine mais aussi de jardin, pour fabriquer du compost.»



Comment réussir son compost ?

«Si le compostage est fait correctement, il ne crée pas de nuisances», précise Eric Taussat. C'est comme pour une recette de cuisine, il faut y mettre les bons ingrédients et appliquer les consignes : mélanger, aérer, humidifier.

Il liste les bons gestes : « Au quotidien, on entasse ses déchets dans un petit seau à couvercle. Lorsqu'il est à moitié plein, on le vide dans un composteur, et on mélange en donnant un coup "de griffe" pour assurer une aération optimale et brasser les nouveaux apports avec les anciens.»



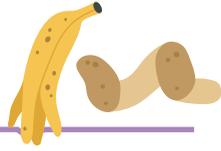
Eric Taussat, maître composteur à Concarneau Cornouaille Agglomération

« Ensuite, on recouvre de matière sèche, appelée aussi déchets bruns : feuilles mortes, petits branchages, broyat, etc. pour éviter les odeurs et les moucheron. La matière sèche, riche en carbone, permet au compost de bien se dégrader et de maturer. On veille à garder une bonne humidité : un tas de compost trop sec aura du mal à se décomposer. Trop humide, privé d'air, il pourra dégager de mauvaises odeurs. » Il faut éviter les déchets d'origine animale : viande, poisson, crustacés.

Les communautés de communes ou d'agglomération vont devoir fournir à chaque habitant la possibilité d'accéder à un composteur, soit avec des solutions individuelles (un composteur dans le jardin), soit avec des composteurs collectifs (à l'échelle d'un immeuble ou d'une résidence) ou à des points d'apports volontaires.



Nourrir la terre



«Quand on est locataire de Finistère Habitat, comment se passe le compostage ?», voilà la première question posée par Tifenn Salaun à son arrivée dans un appartement de la résidence des Pommiers à Argol. Tifenn en connaît bien les avantages : «En compostant, j'allège ma poubelle grise. Et je préfère nourrir la terre ! Je le faisais dans mon précédent domicile, ça m'embêterait aujourd'hui de mettre des biodéchets à la poubelle.»

En effet, auparavant en maison, elle se servait de son compost dans son jardin, pour repoter ses plantes. Ainsi, elle souhaite reprendre très vite ses bonnes habitudes... avec un composteur collectif qui lui serait fourni. Des solutions sont mises en place progressivement, elles varient selon les communes.



Nadine à Landerneau, locataire depuis 6 ans, sensible à l'écologie

Créer du lien



Pour certains Finistériens, rien de vraiment nouveau au 1^{er} janvier 2024 ! En effet, de nombreuses collectivités du Finistère ont déjà mis en place des solutions individuelles ou collectives. À Morlaix par exemple, des composteurs collectifs sont à disposition dans le centre-ville.

Dans certaines résidences de Finistère Habitat, on trouve des composteurs à usage collectif. À Landerneau, Nadine Capron, locataire depuis 6 ans, utilise celui situé au pied de la résidence Duguesclin. «Je suis sensible à l'écologie, indique-t-elle. Il faut arriver à mieux trier ! En descendant mes poubelles, j'ai pris l'habitude de descendre mon seau à compost et je suis ravie de voir que je ne suis pas la seule. Quand je croise mes voisins, je les invite à faire pareil. Mettre ses déchets au compost, ça devrait être automatique !»

Une fois collectés, les biodéchets peuvent être utilisés pour fabriquer un compost «prêt à l'emploi», ce qui donne des idées à Nadine : «Ça serait super, un jardin partagé dans la résidence pour utiliser notre compost ! Le compostage doit devenir un élément fédérateur pour créer du lien autour du jardinage.»



JE METS DANS LE COMPOST



Des déchets de cuisine

Épluchures, restes de pain, de riz, de pâtes, de semoule, de légumes, de fruits, coquilles d'œuf écrasées, marc de café et filtres, thé et sachets...

Des déchets non alimentaires

Essuie-tout, pelouse, fleurs fanées, feuilles mortes et fraîches, tailles de haies broyées...



JE NE METS PAS DANS LE COMPOST



Les matières grasses ou odorantes (huile, laitages, poisson, viande...), les matières très dures (os, coquillages...), les gros branchages ou les morceaux de contreplaqué, les branchages et épines des résineux, les journaux, magazines et le papier glacé, les mauvaises herbes avec graines, les restes de végétaux malades ou traités.



POUR « S'Y METTRE » VRAIMENT ?

symetre.bzh est un site local plein de ressources et astuces pour s'engager dans une consommation responsable, en partenariat avec les collectivités du Finistère. Une visite s'impose !

FACILE À LIRE

- Depuis le 1^{er} janvier 2024, les biodéchets (restes de repas, épluchures, etc.) ne peuvent plus être jetés dans les poubelles classiques. Ils doivent être déposés dans des bacs prévus pour le compostage.
 - Ces bacs sont individuels ou, quand on est locataire, plus souvent collectifs. Cela permet de diminuer le poids de la poubelle et de fabriquer du compost, utile pour le jardinage.
- Renseignez-vous auprès de votre commune pour savoir comment composter facilement.



CHAUFFAGE : OPTIMISONS SON UTILISATION

Nous sommes au cœur de l'hiver... Comment réduire le plus gros poste de consommation d'énergie du logement, le chauffage ? Pas de recette miracle, mais...

DES ÉCOGESTES

1



✓ J'aère

10 min par jour, pour conserver un air sain (et l'air sec chauffe plus vite que l'air humide).

2



✓ La VMC

Je la laisse allumée, pour que l'air se renouvelle.

3



✓ Je programme

La température idéale est de 19 °C pour les pièces à vivre et de 17 °C pour les chambres.

4

✓ Je baisse de 1°C...

et j'économise 7 % sur ma facture (source : Ademe).

5

✓ Je diminue...

quand je quitte le logement pour plusieurs heures.

6



✓ Les volets

Je les ferme la nuit (ils isolent)... et je les ouvre le jour (le soleil réchauffe).

7

✓ Je contacte...

un spécialiste pour régler mes thermostats si besoin

- Chauffage individuel : Proxiserve au 09 69 39 98 94 ;
- Chauffage collectif : Dalkia au 0 800 809 300.

DES IDÉES REÇUES

« Le radiateur électrique d'appoint est une bonne solution. »

NON, il a un gros impact sur ma facture d'électricité et présente un risque pour ma sécurité. (et l'air sec chauffe plus vite que l'air humide).

« Éteindre le chauffage quand je ne suis pas là en journée est économique. »

NON, en le relançant à mon retour, je fais grimper ma facture car les murs se sont refroidis. Je peux cependant baisser les thermostats.

LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE : UN LEVIER POUR L'EMPLOI

Christelle Amberlin, cheffe de projet Clause d'insertion sociale au sein de DEFIS Emploi du Pays de Brest



Sophie Le Berre et Sabine Auger, en charge de la clause d'insertion sociale au Département

“ ACCOMPAGNER LES MAÎTRES D'OUVRAGES ”

Pays de Brest : « Nous prenons en compte leurs besoins et les conseillons sur la formule de recrutement la plus adaptée, un contrat ou de la formation qualifiante. Nous mobilisons les structures partenaires de l'emploi et de l'insertion du territoire (Pôle emploi, Missions locales...) pour présenter des candidats. »

Une démarche sociale

« Cette démarche sociale fonctionne bien dans le Finistère, souligne Sabine Auger en charge du Pays de Cornouaille au sein du Département du Finistère. Ainsi, en 2022, plus de 437 000 heures de clauses d'insertion ont été réalisées. Les maîtres d'ouvrage qui optent pour cette clause, comme Finistère Habitat, permettent à des personnes de travailler dans le cadre de projets de construction ou de réhabilitation de logements. »

Le principe : accompagner les maîtres d'ouvrage, les entreprises et mobiliser les structures partenaires de l'insertion et de l'emploi pour trouver des candidats.

Des conditions : les candidats doivent répondre à l'un des critères suivants :

- allocataire du RSA ou autres minima sociaux ;
- jeune de moins de 26 ans sans qualification ou en reconversion ;
- demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi depuis 12 mois dans les 18 derniers mois ;
- personne reconnue travailleur handicapé ;
- personne bénéficiant de l'agrément insertion par l'activité économique.

Un slogan : « Un réel levier pour favoriser l'insertion professionnelle. »

Des facilitateurs sont répartis sur le territoire, un dispositif qui a fait ses preuves, fortement soutenu par le Département ! Pour en savoir plus : www.finistere.fr/aides-et-services/insertion-emploi/la-clause-dinsertion-sociale/ et <https://defisemploi.bzh/clause-dinsertion-sociale/>

D

DAVID DRUBBELE, UN APPARTEMENT TREMPLIN



« LE LOGEMENT SOCIAL DOIT SERVIR À FAIRE FACE À DES SITUATIONS DE DÉTRESSE. JE PARTIRAI POUR LAISSER LEUR CHANCE À D'AUTRES DE REBONDIR. »



“ On a appris à vivre en collectivité ”

David Drubbele, 45 ans, n'avait pas imaginé habiter un jour en logement social. Son parcours de vie l'a conduit en octobre 2023 à la résidence Duguesclin à Landerneau. Il a été surpris par la qualité de son appartement et de son environnement, et aussitôt conquis. Il peut ainsi continuer à partager sa passion : il est pompier volontaire très engagé.

} Landerneau, c'était un peu le hasard ?

Exactement ! Je suis né et j'ai grandi dans le Nord. En 2012, nous avons décidé de venir vivre en famille en Bretagne, nous avons posé le doigt sur la carte et ce fut... Landerneau ! J'ai divorcé en 2019, je travaille aujourd'hui dans l'entreprise Oxymax à Sizun. Mais je ne quitterai Landerneau pour rien au monde !

Vous êtes arrivé récemment chez Finistère Habitat ?

Oui. À l'été 2023, je me suis retrouvé tout à coup sans logement. Une assistante sociale m'a mis en relation avec Finistère Habitat. On m'a attribué en urgence un appartement ici, et j'en suis ravi ! Tout comme Arthur, 14 ans et Jules, 10 ans, qui ont chacun leur chambre.

Il est idéalement placé : proche de chez leur mère et de la caserne des pompiers. C'est un appartement au premier étage, bien orienté, complètement réhabilité en 2022. On a appris à vivre en collectivité, ce n'est pas un problème si on entend parfois les voisins ! L'ambiance est bonne dans la résidence. Quel bonheur ! Dire que j'avais des préjugés...

Vous comptez y rester longtemps ?

Le temps de « souffler », de me remettre d'aplomb après un passage difficile. Cet appartement est pour moi un tremplin. J'espère pouvoir racheter une maison d'ici deux ou trois ans, avec un jardin... Le logement social doit servir à ça, à faire face à des situations de détresse, sinon on déstabilise le marché ! Je partirai pour laisser leur chance à d'autres de rebondir, sûrement qu'une famille appréciera de s'installer ici !

Pompier, c'est une vocation ?

Oui, j'ai commencé en 2006 et je suis désormais adjudant. Nous sommes 58 volontaires à la caserne de Landerneau et 5 pompiers professionnels. Les voisins me voient parfois partir en trombe en intervention : durant les semaines d'astreinte, je fais une dizaine de sorties ; et à Sizun, une à deux par semaine. Dans les monts d'Arrée en 2022, ce furent des journées intenses, avec beau-

coup d'entraide et d'humanité. Lors de la tempête Ciaran, j'ai été appelé à 4h, et avec mon équipage, jusqu'à 19h nous avons aidé à libérer les axes de circulation pour faciliter l'accès des secours et sécuriser des toitures. Nous nous attendions à des dégâts... mais pas à autant. Les 2300 pompiers du département se sont fortement mobilisés !

Vous encadrez les jeunes, et c'est du sérieux !

J'ai relancé la section en 2015 et elle est bien placée à l'échelon départemental : une grande fierté ! Une douzaine de jeunes de 13 ans s'engagent pour quatre années dans une formation exigeante, afin de valider un brevet d'État de niveau bac. Puis ils renforcent nos effectifs, nous en avons besoin !

Voir également en page 4 la mobilisation des équipes lors de la tempête Ciaran.

David Drubbele est président de la section jeunes sapeurs-pompiers de Landerneau

2023

2023 : David emménage au 1^{er} étage de la résidence Duguesclin à Landerneau.

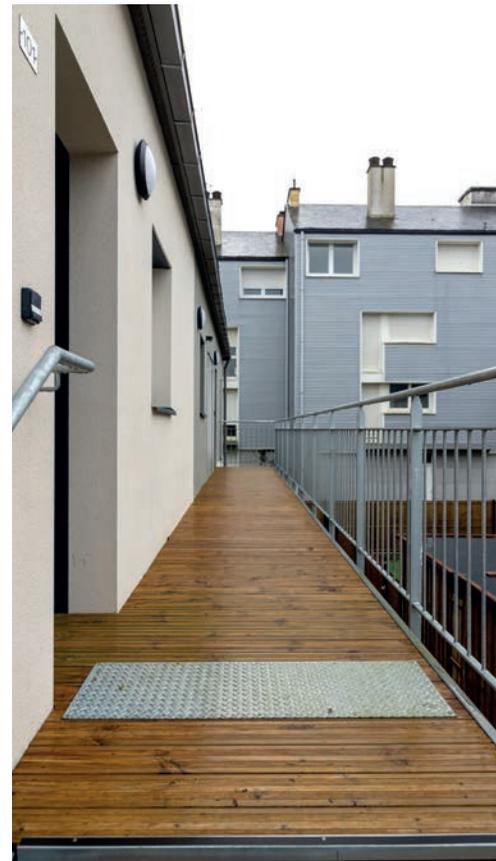
RÉSIDENCE

À KERVIGNOUNEN, L'HABITAT EST INCLUSIF

Cette résidence de 19 logements répartis en cinq bâtiments a été livrée fin avril 2023. Kervignounen est située à Landivisiau, rue Jules Ferry, sur le terrain de l'ancienne école publique primaire. Dans le cadre de cette opération, cinq logements sont adaptés aux personnes âgées et sept autres sont destinés à un projet d'habitat inclusif réalisé en partenariat avec l'association Les Genêts d'Or.



Denis Houplain locataire au sein de la résidence Kervignounen



} L'habitat inclusif, c'est quoi ?

Résider en habitat inclusif pour Gilles Blouet, responsable de service aux Genêts d'or, « c'est faire le choix de vivre dans un logement indépendant, en partageant des moments de vie avec d'autres locataires. » Ce projet permet de favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, comme Pauline Lorcy.

} Être chez soi et accompagné

Pauline apprend à vivre de manière indépendante depuis quelques mois tout en étant accompagnée par Les Genêts d'or et soutenue par l'association AS Domicile dans le cadre de la prestation de compensation du handicap. Elle s'adapte à sa nouvelle vie et nous confie : « Je suis ravie d'avoir enfin un "chez moi" ! Après beaucoup d'années en collectivité,

c'est agréable d'avoir des moments rien qu'à soi. » Dans la résidence, il y a un espace commun où les locataires peuvent se retrouver pour des temps de vie collective (boire un thé, lire la presse...) animés par une personne référente. Un bon compromis pour Pauline qui trouve ça « très cool ».

} « C'est le bonheur total »

Concernant les autres locataires, deux d'entre eux ont bénéficié d'une mutation interne dans le cadre du parcours résidentiel. C'est le cas de Denis Houplain, locataire depuis 8 ans du parc de Finistère Habitat. Il est enchanté d'avoir emménagé dans son nouveau logement : « C'est le bonheur total dans cet appartement. Je m'entends bien avec les voisins, et dès qu'il fait beau je profite du jardin. »

L'ASSOCIATION LES GENÊTS D'OR S'ENGAGE

Depuis 1963, l'association Les Genêts d'Or s'engage, dans le Finistère, pour la prise en charge et l'accompagnement de personnes en situation de handicap et de personnes âgées. Elle agit pour faire évoluer le regard de la société sur la vulnérabilité. Intéressé(e) pour y travailler ou être bénévole ? Rendez-vous sur www.lesgenetsdor.org



Gilles Blouet, responsable de service aux Genêts d'Or

} Un cadre de vie agréable

Les locataires de la résidence sont de tous âges. Ils en apprécient particulièrement la localisation et la taille des appartements (T3) donnant chacun sur un extérieur : les rez-de-chaussée ont un jardin privatif et ceux situés à l'étage, un balcon.

VOUS AVEZ UNE IDÉE ?

Vous aussi, vous souhaitez mettre en avant votre résidence ? Parlez-en à votre chargé de clientèle !



LES CAROTTES ÇA REND

AIMABLE !



MERCI DE GARDER VOTRE CALME.

La satisfaction de nos locataires prime toujours.

 **finistère
habitat**
un engagement constructif